

Le « pré des îles » va t-il redevenir, dans quelque dix ans, un lac, comme au temps jadis ? On serait tenté de le croire.

Sans connaître son nom ni son histoire, on s'occupe de lui.

La disette de charbon au cours de la grande guerre, les hauts prix qu'il a atteints à la fin de 1920, ont entraîné un fort mouvement en faveur de l'aménagement des chutes d'eau et des lacs.

Une étude technique sur "Les forces hydrauliques dans le département du Jura" a été publiée par M. H. MOREAU, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées. Elle porte sur une dizaine de points, où les chutes d'eau totalisées fourniraient une puissance de 112.535 CV.

Voici les parties de cette étude qui intéressent le Grandvaux :

« L'aménagement de la vallée de la Lemme a été étudié par la Société dijonnaise d'électricité. Par l'établissement d'un barrage au Pont de Lemme, il serait constitué un réservoir de six millions de m³ ; un autre réservoir d'environ un million de m³ serait réalisé dans la vallée de Pannessières, au-dessus du Pont de la Chaux. On espère ainsi régulariser le débit de la Lemme à 2 m³ par seconde dans la partie inférieure, et à 2,50 m³ en aval du Pont de la Chaux. Ces débits seraient utilisés dans trois usines : à Morillon, au Pont de Cornu, et sous la Billaude, sous une hauteur de chute totale de 226 mètres, il pourrait être produit plus de trente millions de kWh, pour une dépense totale de 15 millions. Le kilowattheure serait obtenu au prix très intéressant de 7,5 centimes.